

ASSEMBLÉE VIRTUELLE

Comité du journal L'Exilé

H22-04 (#38)

Le lundi 16 mai 2022

18h00 sur Teams

Procès-verbal

Étaient présentes, au moment de l'ouverture, les personnes suivantes :

- Xavier Beauchamp
- Édouard Bernier-Thibault
- Meggie Cloutier-Hamel
- Léo Palardy
- Victor Sansot
- Hubert Troli
- Marianne Depelteau
- Adel Khelafi
- Oriane Démontagne

0.0 Procédures

0.1 Ouverture de l'assemblée

Victor propose l'ouverture de l'assemblée

Meggie appuie

Adoptée à l'unanimité.

Le quorum ayant été constaté, l'ouverture est déclarée à 18h20.

0.2 Praesidium

Victor Sansot nomme Meggie comme animatrice et Hubert comme secrétaire d'assemblée.

Édouard appuie.

Adoptée à l'unanimité.

0.3 Présentation de l'ordre du jour

Meggie propose l'ordre du jour suivant :

0.0 Procédures

0.1 Ouverture de l'assemblée

0.2 Praesidium

0.3 Présentation de l'ordre du jour

1.0 Plaidoyer concernant la situation avec l'association étudiante

2.0 Vote sur statut de membre de l'AGECVM de l'Exilé

3.0 Bilan de l'année scolaire

4.0 Continuité (Qui poursuivra l'année prochaine, qui part)

5.0 Levée

Léo Palardy appuie.

Adoptée à l'unanimité

1.0 Plaidoyer concernant la situation avec l'association étudiante

Marianne prend la parole et manifeste les gains possibles en liberté de presse pour le journal advenant la sortie définitive de l'AGECVM. Elle exprime aussi sa crainte de voir les articles de l'Exilé régulièrement critiqués par l'AGECVM et qu'un certain climat de tension perdurera. Enfin, elle mentionne tout de même les quelques avantages que perdrons à sortir de l'association.

Victor expose sa vision à son tour et suggère de l'appartenance à l'association n'est pas si contraignante que cela et que rien n'empêche le journal de conserver une liberté de presse. Il mentionne aussi que la dissolution du comité était légitime à certains égards étant donné que de la désorganisation était bien présente au sein du journal. Victor ajoute que le fait d'être associé à l'AGECVM augmente notre visibilité et nous rend plus attrayant auprès des étudiants.

Édouard appuie à la volée ce dernier point mentionné par Victor. Il ajoute qu'il serait intéressant d'accepter de prendre la forme d'un journal militant de style syndicaliste et se dit pour faire des démarches afin de préserver nos liens avec l'association étudiante.

Marianne se dit contre l'idée de donner une tournure militante au journal en vertu des principes régissant ce dernier depuis sa fondation. Elle explique de plus qu'en cas de sortie de l'association il serait toujours possible de collaborer avec les autres comités du Cégep du Vieux et que, en ce qui a trait au financement, les dépenses de l'Exilé sont très maigres et que celui-ci bénéficie d'une certaine somme provenant du concours de presse étudiante du Devoir.

Victor mentionne ses préoccupations quant au financement du journal advenant la sortie de l'association qui peut assurer des subventions annuelles au comité.

Meggie avance que la sortie de l'association aurait pour avantage d'éviter toute forme d'accrochage avec cette dernière en ce qui concerne les propos tenus dans les articles du journal.

Léo suggère de conserver certaines structures et fonctionnements hérités de l'association en cas de sortie de cette dernière.

2.0 Vote sur le statut de membre de l'AGECVM de l'Exilé

Formulation de la question : Doit-on rester dans l'association étudiante ou quitter cette dernière?

Résultats :

On quitte : 3 voix

On reste : 5 voix

Abstentions : 0

***Verdict :** Le journal fera les démarches pour conserver sa place au sein de l'AGECVM.*

3.0 Bilan de l'année scolaire

Meggie mentionne que le système de gestion par rubrique c'est un peu érodé au cours de l'année, laissant la place à une formule plus complexe et alambiqué. Elle suggère aussi de créer un poste pour une personne déléguée aux collaborations avec d'autres comités. Elle fait enfin un petit rappel concernant la charte de l'Exilé qui doit être modifiée tel qu'entendu ainsi que publiée.

Léo propose de nommer des délégués dans le comité qui seront toujours disponible pour se présenter au TC afin que le glissement de cette année ne se produise pas.

Victor appuie ce point, mais ajoute qu'il est aussi important d'alterner les personnes allant aux TC étant donné leur longueur. Il ajoute qu'il serait pertinent d'encourager davantage la rédaction d'article d'actualité locale, soit à l'échelle du Cégep. Enfin, il réitère l'importance cruciale de recruter des rédacteurs pour la pérennité du journal.

Édouard dans la même lignée suggère d'aller chercher davantage de textes provenant de l'extérieur du comité et ses rédacteurs membres. Par ailleurs il propose la création d'une rubrique poésie étant donné le talent artistique qui foisonne au Cégep.

Xavier invite à réviser la charte afin de mettre au clair la neutralité de l'Exilé et sa non-association à un discours politique en particulier sans pour autant mettre fin aux textes d'opinion qui ne menacent pas cette première position.

Orianne propose de repenser la procédure de correction étant donné le poids que celle actuelle fait reposer sur le responsable général de cette tâche. Elle suggère aussi de systématiser davantage la correction.

4.0 Continuité (Qui poursuivra l'année prochaine, qui part)

Hubert, Édouard, Orianne et Xavier confirme leur départ du journal à partir de la session prochaine.

Les autres membres demeurent par défaut.

5.0 Levée

Meggie propose la levée de l'assemblée

Victor appuie.

Adoptée à l'unanimité.